

Les étudiants en Pharmacie se mobilisent pour le Moi(s) sans tabac

Les étudiants en pharmacie ont acté leur soutien à la campagne Moi(s) sans tabac ainsi qu'à l'Appel des 100 000. À l'heure où le tabagisme est la première cause de mortalité en France et où les jeunes de 20 à 25 ans constituent une des tranches d'âge les plus exposées, cette mobilisation est un enjeu primordial en matière de santé publique.

La campagne Moi(s) sans tabac est portée par Santé publique France et le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. Cette initiative est partie du constat que ne pas fumer pendant un mois multiplie par cinq les chances d'arrêter définitivement, l'effet de groupe et des soutiens multiples étant les clés de cette campagne nationale. À l'initiative d'Alliance contre le tabac et de sa présidente Michèle Delaunay, l'appel des 100 000 invite tous les professionnels de santé et responsables politiques à s'engager dans la lutte contre le tabagisme.

En France, le tabagisme cause environ 73 000 décès chaque année¹, constituant la première cause de mortalité évitable. La proportion de fumeurs quotidiens a diminué chez les 25-34 ans (41,9% en 2010 à 35,8% en 2014) mais elle reste stable chez les 20-24 ans (40,2% en 2010 à 39,9% en 2014)². Il est indispensable d'agir dès le plus jeune âge et la population des étudiants en pharmacie majoritairement constituée de jeunes de 20 à 24 ans est, de fait, une cible privilégiée.

Réunissant 300 étudiants à Nantes ce dimanche 6 Novembre, l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France a officialisé son soutien à la campagne de Moi(s) sans tabac dont elle est partenaire ainsi qu'à l'Appel des 100 000. En effet, sensibilisés aux nombreuses campagnes de santé et prévention auxquelles ils s'associent régulièrement, les étudiants en pharmacie ont décidé de lancer un message fort aux pouvoirs publics.

Au moment où la revalorisation de la prise en charge forfaitaire des substituts nicotiques est portée à 150€ pour tous, les étudiants interpellent sur la nécessité d'aller plus loin. Il est indispensable de poursuivre les réflexions sur la pratique du Tiers Payant pour ces substituts dans la prise en charge ainsi que sur leur éventuelle admission sur la liste des produits remboursables.

Alors que les études montrent l'intérêt de l'encadrement pour limiter les risques de rechute, les professionnels de santé se doivent d'être mobilisés ensemble autour des patients en sevrage tabagique. Professionnel de proximité amené très régulièrement à rencontrer ces patients, le pharmacien est un acteur incontournable de cet encadrement. A l'heure où la future convention avec l'assurance maladie envisage la diversification des rémunérations, une réflexion mériterait d'être menée sur la possibilité de développer cette activité du pharmacien pour les patients en sevrage tabagique, en vue d'améliorer encore le soutien disponible pour les patients et ancrer davantage le pharmacien dans sa mission de promotion de la santé publique.

¹ Catherine Hill. Épidémiologie du tabagisme In La Revue du Praticien, 20 mars 2012

² Baromètre santé 2014

Contacts

Anthony Mascle – Président de l'ANEPF – president@anepf.org – 06 85 40 91 31

Margaux Lefebvre – Vice-présidente en charge de la santé publique –
Santepub.huma@anepf.org – 06 79 96 36 25

Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France
4, avenue Ruysdaël - 75008 Paris
www.anepf.org/ contact@anepf.org

*Représentée au CNESER et au CNOUS - Nommée à la CNEMMOP
Membre de la FAGE, de l'IPSF et de l'EPSA*